



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX PARTICIPANTS À LA VIII^e SESSION
DE LA CONFÉRENCE DE LA F.A.O.****

Jeudi 10 novembre 1955

La VIII^e session de la Conférence de la FAO, à laquelle vous participez, Messieurs, revêt cette année une signification toute spéciale, puisque cet organisme célèbre en même temps le dixième anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, le 16 octobre 1945 que les représentants de vingt États furent invités à signer l'Acte Constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. À la fin de la première session de la Conférence, quarante-deux pays avaient donné leur adhésion officielle à la nouvelle institution. Depuis lors le nombre des États-membres est allé toujours croissant et l'on en compte actuellement soixante et onze. En vous souhaitant la bienvenue, Nous sommes donc particulièrement heureux de vous féliciter du chemin parcouru pendant ces dix ans.

Les objectifs, que vous vous proposiez, étaient et restent primordiaux : élever le niveau de la nutrition et les conditions de vie des populations, accroître le rendement de la production et faciliter la répartition des produits alimentaires et agricoles, contribuer à l'expansion de l'économie mondiale. Le Saint Siège ne pouvait se désintéresser d'une entreprise si nécessaire et si bienfaisante; dès 1948, il avait son observateur aux réunions régionales de Rome et, l'année suivante, à une session du Conseil. En 1950, une délibération de la Conférence de Washington l'admettait comme observateur permanent, statut dont il est, jusqu'à présent, le seul à jouir.

Vous savez, Messieurs, avec quel intérêt Nous avons suivi les différentes phases de votre activité depuis le jour où la FAO fut fondée. Il s'agissait alors de regarder en face ce fait terrible : plus de la moitié de la population mondiale est sous-alimentée ; pour satisfaire les besoins de l'humanité, il fallait doubler la production alimentaire. La FAO se met énergiquement à l'œuvre : elle forme le Comité international de la crise alimentaire, entreprend un recensement mondial de l'agriculture et se propose la création d'un Conseil mondial de l'alimentation; elle prend en charge les travaux

commencés dans neuf pays dévastés par la guerre pour restaurer leur agriculture. Pour Nous limiter à quelques réalisations plus caractéristiques, rappelons qu'en 1947 fut constituée la Commission européenne des forêts » ; en 1948 eut lieu la première conférence régionale sur les problèmes de la nutrition ; tandis qu'à partir de 1949 un Comité mixte d'experts en cette matière se réunit annuellement sur divers points du globe. Puisque l'accroissement de la productivité et l'élévation du niveau de vie des populations rurales sont liés aux conditions sociales dans lesquelles travaillent les agriculteurs, la FAO aborde dès 1951 les problèmes de la réforme des structures agraires et les questions connexes du crédit agricole ; en même temps, des réunions multiples en divers continents appuient le mouvement coopératif agricole.

Il fallait sans aucun doute de la hardiesse pour envisager une action aussi variée et qui s'étendît à d'aussi grands territoires. Mais ces efforts n'ont pas été vains. Le rapport, que vous avez publié sur la situation de l'agriculture en 1955, note que la production agricole mondiale a atteint en 1954 un accroissement de 25% par rapport à celle de 1946. Pendant cette décade, les pays sous-développés ont rapidement mis en valeur leurs ressources en terre et en eau ; grâce à l'assistance technique, ils ont appliqué, à la production animale et végétale, les nouvelles méthodes expérimentées et mises au point dans les régions plus avancées. Mais, à côté des résultats positifs, il importe aussi d'enregistrer les insuffisances et les malaises actuels afin d'attirer l'attention de tous les responsables et d'orienter leurs efforts. Vous avez signalé entre autres la rigidité des structures productives et la difficulté qu'elles éprouvent à répondre adéquatement à la demande, la stagnation du commerce mondial des produits agricoles et le niveau insuffisant du revenu des agriculteurs, si on le compare à ceux d'autres activités. En de vastes régions du monde, on n'a pas encore réussi à fournir aux hommes, le moyen d'acquérir toute la nourriture, dont ils ont besoin. Ce fait reste, faut-il le dire, le motif premier qui vous stimule à poursuivre vos efforts.

Parmi les études particulières, auxquelles se sont livrés vos spécialistes, Nous voudrions en relever quelques-unes, particulièrement suggestives, et d'abord celles qui concernent la base même de toute agriculture, le sol. Dans le passé, l'utilisation, la conservation, l'amélioration du sol étaient abandonnées au bon sens pratique des cultivateurs. Une expérience acquise au prix d'un labeur prolongé et non sans déboires leur indiquait comment procéder pour ne pas ruiner la terre, dont ils tiraient leur subsistance. On sait que, si d'aucuns ne ménagèrent pas leurs peines pour sauvegarder leur fonds, d'autres, poussés par l'appât d'un gain facile ou victimes de leur incompetence, causèrent au sol des dommages vite irréparables. Afin d'enrayer les conséquences de ces erreurs et d'en prévenir le retour, afin aussi d'utiliser au maximum toutes les possibilités des terrains, il importait d'acquérir une connaissance rationnelle des différents sols, de leur structure, de leurs propriétés, et de dresser la carte de leur répartition géographique. Ainsi il devenait possible de préciser quel genre de culture convenait à une région déterminée, quelles modifications celle-ci devait éventuellement subir, par le drainage ou l'apport d'engrais. En particulier, on ne pouvait négliger la lutte contre l'érosion provoquée par les éléments naturels, mais, en bien des cas, facilitée et accélérée par l'intervention de l'homme qui, pour rendre

cultivables des terres en déclivité, les dépouille de toute végétation protectrice. On a constaté aux États-Unis que les pertes en phosphates, dues à l'érosion, étaient supérieures à l'épuisement provoqué par les récoltes. Les publications consacrées à cette question, telle, par exemple, celle qui concerne la carte de l'érosion en Amérique Latine, contribueront beaucoup à empêcher des dégâts ultérieurs.

Mais la conservation du sol ne dépend pas seulement du contrôle de l'érosion. On préfère actuellement envisager le sujet dans un cadre plus large, en tenant compte des systèmes modernes pour améliorer la fertilité et des facteurs économiques et sociaux susceptibles d'accroître le bien-être des populations rurales, d'aider la colonisation des terres incultes, de freiner l'exode des campagnes et le dépeuplement des régions montagneuses au profit des villes. L'appauvrissement de la terre peut être le résultat d'un régime foncier inadéquat, de la concentration ou du morcellement excessif de la propriété, de la valeur insuffisante des produits agricoles; les conditions de vie trop dures découragent le cultivateur et le poussent à chercher autrement sa subsistance. Vous n'avez pas ignoré cet aspect des choses, puisque, comme Nous l'avons signalé tantôt, vous avez envisagé une action en matière de réforme agraire, comme aussi dans le domaine du crédit et des coopératives agricoles.

À cause du rôle essentiel, qu'elles jouent dans la régulation de la circulation hydrique superficielle et souterraine, les forêts méritent une attention sérieuse. Elles freinent l'écoulement des eaux, favorisent leur pénétration en profondeur et l'alimentation des sources; elles retiennent les neiges et, même si elles ne peuvent empêcher les inondations exceptionnelles, elles régularisent le débit des rivières. Les pouvoirs publics, soucieux du développement de l'agriculture, ont donc intérêt à exercer leur vigilance sur la manière dont les forêts sont exploitées.

Relevons encore, parmi beaucoup d'autres, les recherches menées sur la possibilité de faire servir les algues marines à la nourriture humaine. Jusqu'à présent toutefois l'exploitation de ces ressources apparaît encore de réalisation difficile.

Ces brèves considérations font ressortir assez que le programme initial, préparé par la Conférence de *Hot Springs* et formulé dans l'Acte Constitutif, est en bonne voie d'exécution. Alors que jadis le problème de la faim apparaissait insoluble, il est permis à l'heure présente de le regarder en face et de compter pour le résoudre sur la collaboration des gouvernements. Les monographies consacrées à l'étude du sol ont attiré l'attention sur l'unité physique des diverses régions, qui rend la plaine solidaire de la montagne; celui qui veut sauvegarder la fertilité de ses terres doit se préoccuper de ce qui se passe bien au-delà de leurs limites. Cette vérité prend ici, Nous semble-t-il, valeur de symbole. Les peuples favorisés par la nature ou par les progrès de la civilisation risquent de connaître un jour de durs réveils, s'ils ne se mettent en peine dès maintenant d'assurer à de moins fortunés les moyens de vivre humainement, dignement et de se développer eux aussi. Éveiller davantage chez un grand nombre d'individus et de nations ce sentiment de responsabilité collective, et surtout provoquer par là des interventions éclairées et

généreuses, voilà une tâche haute et noble; en ces temps de suspicion, de division, de révolte, la portée morale d'un tel résultat dépasse encore de loin ses conséquences matérielles.

Nous nous plaisons par dessus tout à reconnaître, dans cette action mondiale destinée à toucher non un ordre privilégié, mais l'immense foule souvent impuissante et sans défense, un aspect authentique de la charité, que le Christ a illustrée par sa vie et par sa mort, et dont il a voulu faire le signe distinctif de ses disciples. Cette charité universelle, désintéressée, exigeante jusqu'au sacrifice, ne peut s'enraciner sinon dans l'amour que Dieu lui-même porte aux hommes. Elle le traduit visiblement; elle en est la preuve la plus solide.

C'est pourquoi Nous ne doutons pas que le Divin Maître ne bénisse tout ce que vous faites pour ceux qui lui appartiennent; c'est à Lui-même que ces bienfaits s'adressent; il saura les récompenser, comme il l'a solennellement promis et comme Nous l'en prions ardemment. Que les faveurs du Ciel descendent sur vous-mêmes et sur votre œuvre, sur vos familles et sur ceux qui vous sont chers. Nous vous en accordons pour gage Notre Bénédiction apostolique.

** Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, XVII,*
Dix-septième année de Pontificat, 2 mars 1955 - 1er mars 1956, p. 381-385
Typographie Polyglotte Vaticane

AAS 48 (1955), p.53-57.

L'Osservatore Romano 12.11.1955, p.1.

Documents Pontificaux 1955, p.434-438.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.46 p.1, 4.

La Documentation catholique n.1213 col. 1488-1491.